

Bressolles

Bulletin Municipal – 2021



www.mairiebressolles.fr
04 70 44 48 06
mairie.bressolles@wanadoo.fr

Sommaire

Vos Élus	3
Budget Général	4
Actualités municipales	5
Vie locale	14
Mémo pratique bressollois	15
La Communauté d'Agglomération	20
Associations	22
Bon à savoir	28

Chères habitantes, chers habitants,
Je tiens d'abord et avant tout à remercier tous les bressollois et bressolloises pour nous avoir renouveler leur confiance lors de l'élection municipale.

L'épidémie de COVID-19 continue à sévir et je tiens à vous assurer de notre soutien, toute l'équipe municipale et moi-même. Nous adressons, en premier lieu, nos pensées les plus compatissantes à tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par la maladie.

Les règles sanitaires qui nous sont imposées sont des contraintes parfois difficiles à suivre et à accepter. Nous devons porter le masque, pour certains, toute la journée. Nous devons tenir nos distances et réduire nos relations sociales, alors que nous avons tous besoin de côtoyer nos familles et amis. Nous devons sans cesse faire preuve de prudence en nous lavant les mains très souvent. Je salue tous les efforts que vous faites et je vous encourage à les poursuivre. La situation nous y oblige. Le fonctionnement même du conseil est impacté avec un nombre de rassemblements plus limités.

Je tiens également à soutenir toutes les entreprises de la commune qui sont fortement impactées par ces conditions sanitaires, soit dans leur activité, soit pour leur chiffre d'affaires. Il s'agit d'une situation qui freine et qui pénalise toutes nos entreprises. À ce titre, je tiens à remercier Mme BUFFET du four de la Madeleine pour avoir mis rapidement à notre disposition un point de vente de pain au départ de notre très regretté Nanard. Son contrat avec son fournisseur s'est achevé fin janvier. La machine a été déposée. Je n'ai pas eu le cœur de la chasser de la commune avant la fin comme certains le demandaient. Mme SÉGUY du magasin 4 ailes assure la succession depuis quelque temps. Je lui souhaite la bienvenue. J'ai échangé avec elle sur nos possibilités d'aide de la commune lors d'une rencontre et un partenariat pour la cantine a été mis en place.

Nos associations sont toutes aussi touchées par l'annulation de nombreuses manifestations et par le risque de baisse du nombre d'adhésions à la rentrée. Une défection importante des adhérents est à craindre quand les conditions sanitaires permettront de se retrouver sans aucune date de prévue. Je les encourage à ne pas baisser les bras.

La commune a dû elle-même renoncer à l'organisation de certains rassemblements, comme le repas des aînés et nous en sommes très peinés. Nos anciens ont reçu tout de même au mois de décembre une surprise. Le CCAS a tenu aussi à aider les entreprises qui, auparavant, nous aidaient à organiser cette manifestation et a fait un effort particulier pour le colis.

La cérémonie du 11 novembre aussi s'est faite en comité très restreint. Je remercie le président de ces illustres anciens pour sa compréhension et son attitude.

Un proverbe français dit qu'« Il n'est point de bonheur sans nuage. » Laissons passer ensemble ce gros nuage au-dessus de nos têtes et protégeons-nous de la pluie qui tombe en attendant des jours ensoleillés.

Il est, également, des journées très noires, comme nous avons pu en vivre lors de l'assassinat d'un professeur à Conflans-Sainte-Honorine. Un hommage a été rendu à Monsieur Samuel PATY et avec #jesuisenseignant. Je tiens à soutenir tous les enseignants qui sont ceux qui permettent à tous les enfants de France d'accéder aux valeurs de notre République. Les professeurs combattent le terrorisme et l'obscurantisme qui naissent dans la tête de nos jeunes. Leur rôle est essentiel.

S'évertuer à dresser les gens les uns contre les autres ne sera jamais ma ligne de conduite ni celle du conseil. Je crois que nous devons rentrer dans une période où la solidarité envers tous, je l'espère, prendra un autre sens.

Chères habitantes, chers habitants, je vous souhaite une très belle année en espérant que vous pourrez profiter des moments de joie importants qui vous seront offerts.

Le Maire



René MARTIN
(Maire)

Les Adjointes



Adeline POUPEAU
(1^{er} adjoint)



Michel BAYON
(2^{ème} adjoint)



Bérangère JACQUIN
(3^{ème} adjoint)



Loïc SAUZEDE
(4^{ème} adjoint)

Les Conseillers municipaux



Laëtitia DENOUEL



Maryline DESCRIAUX



Gérard LURAT



Maxime NICOLAS



Coralie THEVENET



Jean WANTIEZ



**Hélène HAENEN -
BOUQUET des
CHAUX**



**Pascal
CHEVARIN**



**Michèle
FICK**



**Olivier
LECATRE**

Les rôles de chacun

Les membres du conseil municipal sont à votre écoute en fonction de leurs engagements respectifs

Finances

Responsable: Adeline POUPEAU

Membres: Michel BAYON, Loïc SAUZEDE, Coralie THEVENET, Pascal CHEVARIN, Michèle FICK

Voirie - Urbanisme

Responsable: Michel BAYON

Membres: Gérard LURAT, Laëtitia DENOUEL, Maxime NICOLAS, Hélène BOUQUE des CHAUX - HAENEN, Olivier LECATRE

Personnel - Vie scolaire - Communication

Responsable: Bérangère JACQUIN

Membres: Gérard LURAT, Coralie THEVENET, Maryline DESCRIAUX, Pascal CHEVARIN, Michèle FICK

Bâtiments - Associations

Responsable: Loïc SAUZEDE

Membres: Adeline POUPEAU, Bérangère JACQUIN, Jean WANTIEZ, Hélène BOUQUE des CHAUX - HAENEN, Olivier LECATRE

CCAS

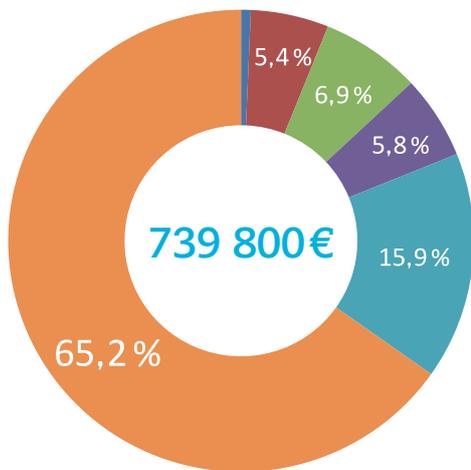
Président: René MARTIN

Membres élus: Adeline POUPEAU, Michel BAYON, Bérangère JACQUIN, Loïc SAUZEDE, Coralie THEVENET, Maxime NICOLAS

Membres extérieurs: Claudette DUMONT, Chloé JARA, Maxime VARETZ, Danièle LEPOT, Aurore DENIS, Michèle FRILOUX

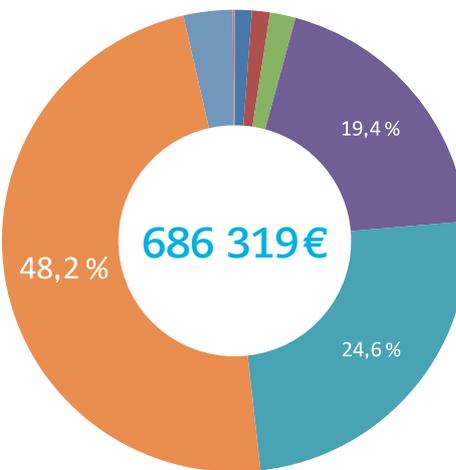
Budget Général

Recettes de fonctionnement



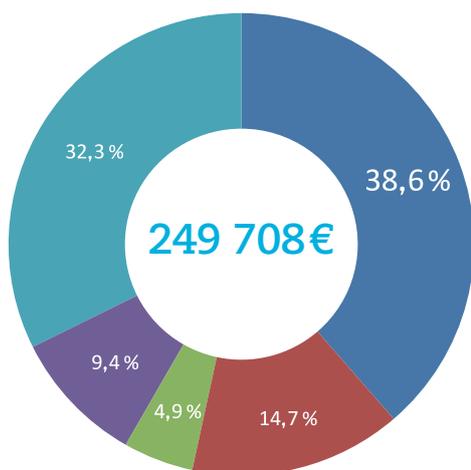
- 4 992€ Travaux en régie
- 40 098€ Atténuation de charges
- 51 373€ Excédent fonctionnement
- 43 190€ Autres produits, services
- 117 678€ Dotation subventions
- 482 469€ Impôts et taxes

Dépenses de fonctionnement



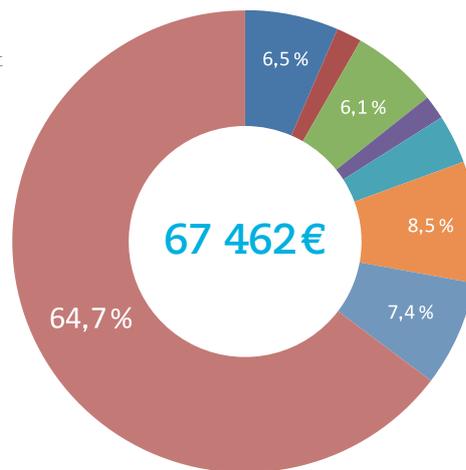
- 8 130€ Intérêt d'emprunt
- 8 564€ Dépenses imprévues
- 12 200€ Virement à l'investissement
- 133 462€ Charges de gestion courante
- 168 640€ Charges à caractère général
- 330 947€ Charges de personnel
- 23 453€ Dotations aux amortissements
- 923€ Fonds de péréquation intercommunal

Recettes d'investissement



- 96 492€ Excédent d'investissement reporté
- 36 800€ Reste à réaliser
- 12 200€ Virement de la section de fonctionnement
- 23 453€ Opération d'ordre sur investissement
- 80 763€ Dotation sur investissement

Dépenses d'investissement



- 4 380€ Acquisition de 5 ordinateurs
- 1 189€ Déplacement de 2 branchement eau
- 4 083€ Coffret forain
- 1 126€ Portillon logement
- 2 303€ Remplacement éclairage
- 5 735€ Reste à réaliser
- 4 992€ Travaux en régie
- 43 654€ Capital emprunt à rembourser

Réalisation travaux et investissement matériels sur 2020 :

- Acquisition de 5 ordinateurs : **4 380 €**
- Modification portail école impasse des Courneuves et peinture portillon rue des écoles : **1 677,77 €**
- Nettoyage abri bus : **1 174,65 €**
- Réfection logement 15 rue des écoles : **1 621,55 €**
- Pose de rambardes de sécurité au lieu-dit Le Moulin Chereux : **518,66 €**

Le Conseil Municipal n'a pas majoré les taux d'imposition en 2020. Les tarifs des services communaux restent à 2 %.

Recettes fiscales

	Taux 2020 en %	Produit correspondant	Poids respectif en %
Taxe Foncière (bâti)	14,97	154 041€	86,89
Taxe Foncière (non bâti)	32,77	23 234€	13,11
Sous total		177 275€	100
Allocation Compensatrice versée par l'État			16 028€
Produit compensé taxe habitation			216 048€
TOTAL			409 351€

Les délibérations du Conseil Municipal 2020

Séance du 05 juillet 2020 :

- Détermination du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Séance du 10 juillet 2020 :

- Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Élection des délégués au SIVOM
- Délégué SICTOM
- Élection des délégués au conseil d'école
- Élection des délégués à la commission d'évaluation des transferts de charge
- Élection des membres du CCAS
- Représentant CAPAMAM
- Délégué local au CNAS
- Désignation d'un représentant du conseil municipal pour siéger au sein de l'agence technique départementale de l'Allier
- Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant représentant de la commune au SD03
- Correspondant défense
- Composition des commissions
- Autorisation au troisième adjoint pour la délivrance de concession au cimetière
- Convention SIVOM – entretien des poteaux incendie
- Acquisition d'extincteur pour le bâtiment de stockage

- Remplacement d'extincteurs
- Formation incendie
- Formation recyclage sauveteur secouriste au travail
- Demande de dérogation à l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017
- Motion ADM03/AMR03 – réorganisation des services locaux de la DGFIP du département de l'Allier

Séance du 28 juillet 2020 :

- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019
- Vote taux d'imposition 2020
- Vote du budget primitif 2020
- Vote des subventions 2020
- Acquisition d'ordinateurs portables pour l'école
- Approbation arrêt des comptes convention de concession avec la Société d'Équipement de l'Auvergne – Lotissement Le Plessis
- Liste des délégués titulaires et des délégués suppléants composant la commission communale des impôts directs
- SICTOM – avenant n°1

Séance du 11 décembre 2020 :

- Correspondant sécurité routière
- Nomination d'un référent élu pour la lutte contre l'ambrosie
- Correspondant jardins familiaux

- Recrutement contrat parcours emploi compétences
- Financement du permis poids lourds pour l'agent en contrat aidé
- Modification des statuts du SIVOM
- Remplacement d'un poteau incendie
- Demande de classement de la commune de Bressolles parmi les communes sinistrées au titre de la sécheresse 2020
- Protocole d'accord transactionnel avec Assemblia – Régularisation fiscale suite à la cession de la parcelle AK 147 – Lotissement Les Vignes à la commune
- Devis pour 2^{ème} arrêt du Plan Local d'Urbanisme
- Transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire au Président de Moulins Communauté
- Dénomination de voie aux lieux-dits « Les Pacauds – Rose » - Adressage
- Demande de subvention auprès du département – Réfection chaussée de la route de Chante Alouette
- Remboursement de repas non pris à la cantine scolaire
- Lotissement Le Plessis tranches 1 et 2 – Intégration des réseaux assainissement et eau dans le domaine communal – Sollicitation de transfert de ces réseaux à Moulins Communauté et au SIVOM
- Installation de deux caméras de surveillance à la maison d'assistantes maternelles

Le Mot de l'Opposition

Cher(e)s Bressollois(es)

Avant toute chose, nous espérons que ce bulletin vous trouve en bonne santé physique et morale après cette année 2020 très éprouvante.

En juin dernier, **vous étiez plus de 62 % à nous faire confiance** et nous vous en remercions. Depuis, lors de trop rares occasions de travail et débat démocratique, nous avons eu de vifs échanges avec la majorité autour des sujets suivants :

► Augmentation immorale des indemnités du Maire et de ses adjoints en ces temps de crise économique

- Maire: augmentation des indemnités de 1170,71€ à 2006,93€ soit **71 % de hausse!**
- Adjoint: augmentation des indemnités de 449,20€ à 770,10€ soit **71 % de hausse!**

Ce qui nous donne **177 521 € de dépenses supplémentaires** sur la mandature qui ne seront pas utilisés en investissements futurs (voirie, amélioration du cadre de vie, etc).

► Soutien inexistant à l'unique commerce:

- aucune visite du Maire ;
- machine à pain toujours présente ;
- pas de contrat d'approvisionnement pour la cantine et la garderie.

► Aucun respect envers les élus de l'opposition:

- mise à l'écart de la gestion communale ;
- trop peu de réunions au niveau des commissions ;
- pas de remontée d'information.

► Engagement non respecté vis-à-vis du poulailler:

- Le 15 Septembre lors d'une réunion d'élus (et non d'un conseil municipal qui aurait été public...) le Maire nous certifie que les travaux seront réalisés avant le 2^{ème} lot.
- Les dindes arrivent fin septembre alors que début décembre les travaux ne sont toujours pas réalisés et que les odeurs pestilentielles sont de retour!

De qui se moque t'on?
Bressolles a besoin d'un Maire pas d'un père!

Nous souhaitons une belle réussite à Barbara et Denis de l'épicerie « 4 Ailes » !

Nous vous présentons nos

*Meilleurs Vœux
pour 2021*

que nous espérons plus sereine et plus « proche » les uns des autres.

Nous sommes toujours présents et à votre écoute.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :

 Bressolles03 Opposition

Travaux d'assainissement route de Chante Alouette

La Communauté d'Agglomération de Moulins en collaboration avec le SIVOM Rive Gauche Allier entreprend depuis le **9 novembre 2020** d'une part des travaux d'extension du réseau d'eaux usées **et** de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable d'autre part route de Chante Alouette à BRESSOLLES.

Ces travaux sous maîtrise d'œuvre communautaire, pour une durée estimée de 2 mois et confiés à l'entreprise COLAS consistent à :

- L'extension du réseau d'assainissement entre le N°10-12 et le N°40 route de Chante Alouette soit environ 490 ml en diamètre 200 mm PVC et la création de 12 branchements eaux usées pour les propriétés concernées.
- Au renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable à partir du carrefour giratoire jusqu'au N°40 route de Chante Alouette soit environ 590 ml en matériau PVC bi-orienté diamètre 125 mm ainsi que la réhabilitation des branchements existants.

En effet, la faisabilité d'une tranchée commune au passage des deux réseaux étant possible, Moulins Communauté et le SIVOM Rive Gauche Allier ont convenu de mutualiser les moyens afin de réaliser l'ensemble des travaux en une seule intervention.

Et ce dans le but de minimiser la gêne auprès des usagers et riverains et d'optimiser le coût global de l'opération.

Ainsi, pour des raisons techniques liées à la construction de ces réseaux et de sécurité, une portion de la route de Chante Alouette **est fermée à la circulation au fur et à mesure de l'avancement du chantier**. Un itinéraire de déviation est mis

en place par l'entreprise suivant un arrêté de circulation pris par la commune de Bressolles.

Les travaux de réseaux doivent se terminer la semaine 51 soit pour le 18 décembre 2020. La remise en état définitive de la chaussée est prévue en début d'année 2021, suivant les conditions météorologiques.

Enfin, les riverains concernés par les travaux ont été informés personnellement par une visite sur place des services de Moulins Communauté.

Coût des travaux :

166 630€ HT pris en charge par Moulins Communauté (environ 110 000€) et le SIVOM Rive Gauche Allier (55 000€).



La Herse

Notre agent communal, David, a adapté un outil derrière le tracteur pour faciliter l'entretien des allées de l'espace vert durant la belle saison. Ainsi, sans utiliser de produits, nos allées sont désherbées tout l'été pour le plaisir des promeneurs.



Les travaux de l'église

La sacristie de l'église était vétuste, aucun travaux n'avait été réalisé depuis plusieurs dizaines d'années. Cet automne nos trois agents, David, Kévin et Cyril ont effectué les travaux de réfection en régie. Les plafonds et les murs ont été repeints.



Urbanisme 2020

Permis de construire :

- 2 garages
- 2 maisons d'habitation
- 1 abri de jardin

Déclarations préalables :

- 1 tonnelle sur terrasse
- 2 pour édification de clôture
- 3 pour abri de jardin
- 4 pour piscines
- 1 pour division parcellaire



Vous avez un projet de travaux ?

Pour une construction d'une superficie inférieure à 20m², vous devez compléter le CERFA N°13703*07 Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux. Vous déposez le dossier complet à la mairie, le délai d'instruction est d'1 mois.

Pour une construction ou un agrandissement supérieur à 20m², vous devez compléter le CERFA N° 13406*07 Permis de construire. Après dépôt du dossier complet à la mairie, le délai d'instruction est de 2 mois.

La mairie envoie les dossiers pour instruction à la Communauté d'Agglomération de Moulins. Une fois l'autorisation ou le permis accepté, le dossier revient en mairie pour signature du Maire et envoi aux demandeurs.

Actualités municipales

Personnel



Le 21 janvier 2020, le Maire a adressé ses vœux à l'ensemble du personnel communal. C'est un moment de convivialité et d'échanges entre les élus et les agents. À cette occasion, le maire a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Sandra Blois et Karine Faulconnier pour 20 ans d'activité au service de la collectivité territoriale.

Cantine

Ce sont en moyenne 85 enfants qui déjeunent 4 jours par semaine. Les repas sont cuisinés sur place et 4 agents assurent les 2 services et leur bon déroulement. Les menus sont mis en ligne sur le site Internet de la commune, chaque semaine. Le prix du repas est de 2,30€.

Les parents appellent la mairie pour avertir des éventuelles absences de leurs enfants au 04 70 44 48 06.

À l'occasion de Noël, la municipalité a offert des jeux extérieurs pour que les enfants puissent jouer dans la cour pendant la pause méridienne.



Garderie

La garderie est assurée à la salle des fêtes durant l'épidémie du Covid. Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h30 et de 16h à 18h45. Les animatrices proposent des jeux de société, coloriages et activités manuelles.

Tarifs : 3€/jour – 7€ par semaine – 25€ au mois

Pour une bonne organisation, les parents inscrivent leurs enfants à la quinzaine en complétant le formulaire distribué dans les cartables.



État Civil

du 01/01/2020 au 31/12/2020

Naissances

Olympe, Lucile LARROQUE
20 Février 2020

Luna BORDAT
22 Février 2020

Joakim GRENET
6 Mai 2020

Nino Angel Daniel BOURNAT
JARA
4 Septembre 2020

Sacha, André MEUNIER
16 Septembre 2020

Paul Grégory DOLÉ
9 Novembre 2020

Margot ORTONNE GOMES
13 Novembre 2020

Pacs

Dylan, Florian MINGOT
et Marine QUAIRE
6 Juillet 2020

Benoit, Gilles, Johnny
MONEYRON et Flavie,
Mélanie LOUIS
15 décembre 2020

Décès

Francis, André CHAMPAGNE
5 Janvier 2020

Alexis, Laurent, Mathieu BOIS
8 Janvier 2020

Huguette, Marie ROY
épouse JOYON
10 Avril 2020

Jeanine ROBERT
19 Avril 2020

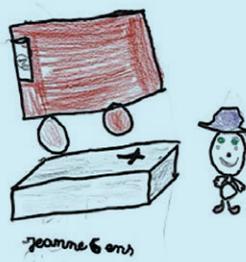
Alphonse, Laurent BURLAUD
19 Avril 2020

Robert, Paul DUBOIS
29 Juillet 2020

Robert, Marcel DARBOT
2 Septembre 2020

Robert, Pierre JUTIER
15 Septembre 2020

Germaine VARENNES
épouse RAGAIN
12 Novembre 2020



Année scolaire 2020-2021



Présentation de l'équipe éducative

(de gauche à droite – debout) : Pierre GALAN (CM1/CM2) ; Marie-Claire DERNUET (AESH) ; Pauline SERINDAT (TPS/PS/MS, remplaçante de Corine QUAIRE le vendredi) ; Océane BREUIL (stagiaire) ; (de gauche à droite – accroupies) : Bérénice MONTEIL (FSE) ; Céline BREUIL (ATSEM) ; Nadine MILLER (CP/CE1), Véronique LABORDE-GIRAUD (GS) et Corine QUAIRE (TPS/PS/MS). Absents le jour de la photo : Perrine MAROTEL (FSE) ; Anne-Laure GIRAUD (ATSEM), Catherine REGAIGNON (AESH) et Pierre LUSINIER, enseignant brigade qui reste rattaché à notre école.



L'année 2019-2020 se poursuit dans un climat de crise sanitaire

La rentrée de janvier 2020 s'est déroulée normalement ; au mois de février, les classes de maternelle ont pu participer à 3 séances de découverte des agrés au gymnase des Mariniers.

Mais la situation sanitaire a évolué rapidement et une semaine après le retour des vacances d'hiver, il nous a été demandé de fermer les écoles. Nous avons alors dispensé l'enseignement en distanciel pour tous les enfants.

Un retour en classe à la mi-mai nous a permis d'accueillir les enfants en nombre

limité par groupes, et tout en respectant un protocole sanitaire très strict, de dispenser à nouveau l'enseignement en présentiel tout en maintenant du distanciel quand les élèves ne pouvaient être accueillis.

Tous les projets ont été suspendus, qu'ils soient sportifs ou culturels jusqu'à la fin de l'année scolaire. Et pour la deuxième année consécutive, même si ce n'était pas pour la même raison, la fête des écoles n'a pu avoir lieu.



L'année 2020-2021

La rentrée de septembre 2020 s'est déroulée dans un climat de crise sanitaire avec le respect d'un protocole momentanément allégé.

Les réunions de présentation de l'année scolaire, comme ici en classe maternelle, ont même été organisées en extérieur.

Au retour des vacances de Toussaint, le protocole a été renforcé et le port du masque qui était obligatoire pour les adultes depuis le déconfinement du mois de mai l'est devenu aussi pour tous les enfants à partir de 6 ans.

Dans ce contexte, il n'était pas question de mettre en place de projets en dehors des classes.

Malgré tout, des séances de piscine ont pu être organisées mais contrairement aux autres années et pour répondre au protocole mis en place par le centre aquatique l'Ovive, seuls les élèves de CE et CM ont pu bénéficier cette année de ces séances.

Malheureusement, Noël n'a pas été le moment de partager un spectacle ni un repas. Les cours et classes ont malgré tout accueilli des sapins, le Père Noël est quand même passé.

Malgré le contexte, les enfants s'étaient préparés à l'événement.



masques ludiques



La bibliothèque Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 18h et Mercredi de 17h à 19h

Notre bibliothèque est approvisionnée par la médiathèque de COULANDON (Conseil Départemental).

Trois fois par an, lors du passage du bibliobus, nous choisissons de nouveaux livres pour votre plaisir.

Environ 600 ouvrages variés pour adultes et enfants (romans, policiers, documentaires, albums, BD...) sont mis gratuitement à la disposition des habitants de la commune pour un délai de 3 semaines, renouvelable une fois.

Nous sommes un réseau avec la médiathèque de MOULINS et les autres bibliothèques informatisées de la Communauté d'Agglomération.

Avec la carte que nous vous délivrons, vous pouvez emprunter des livres dans tout le réseau.

Leurs bénévoles qui assurent les permanences, Claudette DUMONT, Danièle LEPOT et Gisèle RABET, sont heureuses de vous accueillir.

Si vous souhaitez lire des titres particuliers, vous pouvez leur en faire la demande. De même, les personnes qui ont des problèmes pour se déplacer peuvent se



signaler en mairie. Les livres leur seront portés à domicile

Les enfants de l'école viennent avec leur classe à tour de rôle les lundis après-midi de 15h15 à 15h50 pour emprunter un livre et écouter une histoire.

Depuis le début de la crise du coronavirus, les enfants ne se déplacent plus à la bibliothèque le lundi après-midi.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les horaires sont susceptibles de changer.

La Croix Rouge sur notre commune de Bressolles

La Croix Rouge de Moulines intervient sur la commune depuis 5 ans maintenant pour rendre visite aux personnes âgées. Ce sont des bénévoles de Bressolles qui assurent cette mission.

Les visites sont gratuites. Elles permettent des échanges, mais aussi des jeux, de la lecture, et parfois des petites promenades afin d'oublier la solitude de nos aînés.

Au vu du contexte actuel, la croix rouge ne fait plus de visites mais celle-ci prends des nouvelles des personnes par téléphone.

Les bénévoles sont formés par l'Union locale de Moulines avec différentes formations pour être le plus performant dans leur activités. Les visites sont souvent effectuées en binômes pour plus de sécurité s'il arrivait quelque chose.

La Croix Rouge de Bressolles à besoin de bénévoles surtout en cette période très difficiles pour tous.

Toute personne intéressée peut contacter l'unité locale de Moulines ou Michèle FRILLOUX bénévole croix rouge à Bressolles au 04 70 46 24 47.



CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Ses attributions lui permettent d'établir les dossiers nécessaires pour les demandes d'aides sociales. Il répond également aux besoins des citoyens en ce qui concerne les procédures de domiciliation, l'aide médicale de l'État, le RMI, la CMU... Les demandes sont déposées à la mairie de résidence et donnent lieu à l'établissement d'un dossier. Le CCAS transmet ensuite les demandes dans le mois de leurs dépôts assortis de son avis et le cas échéant de celui du conseil municipal.

Initialement prévu le dimanche 5 avril 2020, la Troupe Albert Cajole de Chemilly présentant sa pièce de théâtre pour le CCAS n'a pu avoir lieu en raison du 1^{er} confinement suite à la recrudescence des cas de COVID-19. Nous espérons que cette représentation aura bien lieu pour l'année 2021.

Le repas de fin d'année à lui aussi dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Cependant, pour les personnes bénéficiaires ayant 68 ans, une corbeille de Noël a été commandée à chaque administré qui le souhaité.

Une permanence a été assurée par les membres du CCAS le vendredi 18 et samedi 19 décembre 2020 afin que chaque personne puisse récupérer son colis.

Pour les administrés ne pouvant pas se déplacer, les colis ont été livrés à domicile par les membres du CCAS.

Ce sont donc 128 colis qui ont été récupérés à la mairie ainsi que 37 livraisons effectuées.



Remise du Bon Naissance à Nino



Un bon naissance est offert à chaque nouveau-né



Colis de Noël remis aux aînés

Cartes Jeunes 2019-2020

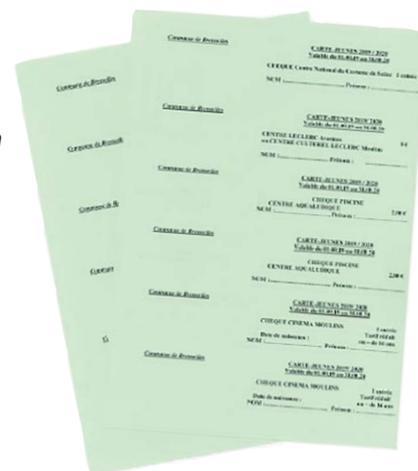
Depuis plusieurs années, la commune de Bressolles participe financièrement, par le moyen de la Carte Jeune, à une plus grande accessibilité des jeunes (collégiens, lycéens, apprentis) aux loisirs et à la culture.

Avec 112 distributions, elles ont de nouveau eu du succès. C'est un montant de **2336,20 €** qui a été utilisé sur le budget du CCAS.

Répartition des tickets utilisés :

- 45 % → Cinéma
- 54 % → Centre Leclerc et l'Espace Culturel Leclerc
- 40 % → Bowling
- 20 % → Piscine
- 1 % → Tennis
- 5 % → CNCS

Nous rappelons que pour les étudiants ayant plus de 18 ans, un certificat de scolarité devra être délivré à la mairie pour pouvoir bénéficier des cartes jeunes.



Réouverture du commerce du village

C'est avec plaisir que les Bressollois ont accueilli la nouvelle. L'unique commerce du village a relevé son rideau sous le nom de « 4'ailes » depuis le 1^{er} septembre 2020. Elle propose une offre de proximité qui ravit les habitants (épicerie avec produits locaux, dépôt de pain, presse, relais colis, plats à emporter, livraison à domicile, animations). C'est avec impatience que Barbara attend la fin de la crise sanitaire, elle souhaite proposer aux habitants un lieu de rencontre convivial dans l'objectif de re-dynamiser le lien social. Bienvenue à 4'ailes et soutien à l'initiative.

Retrouvez toute l'actualité de **4'ailes** sur sa page Facebook et site web.



<https://4ailes.business.site/>

Les Horaires d'ouvertures:

Lundi: 6h30-12h30 / fermé
Mardi: 6h30-12h30 / 16h00-19h30
Mercredi: 6h30-12h30 / fermé
Jeudi: 6h30-12h30 / 16h00-19h30
Vendredi: 6h30-12h30 / 16h00-19h30
Samedi: 6h30-12h30 / 16h00-19h30
Dimanche: 6h30-12h30 / fermé



Pizza No Limit

le vendredi soir de
18h30 à 21h



Le P'tit Bourbonnais

avec ses burgers maison le samedi soir de
18h à 20h

Bressolles

2021

JANVIER

1	V	Jour de l'An	
2	S	Basile	
3	D	Geneviève	
4	L	Odilon	
5	M	Edouard	
6	M	Épiphanie	01
7	J	Raymond	
8	V	Lucien	
9	S	Alix	
10	D	Guillaume	
11	L	Paulin	02
12	M	Tatiana	
13	M	Yvette	
14	J	Nina	
15	V	Rémi	
16	S	Marcel	
17	D	Roseline	
18	L	Prisca	
19	M	Marius	
20	M	Sébastien	03
21	J	Agnès	
22	V	Vincent	
23	S	Barnard	
24	D	Fr. de Sales	
25	L	Conv. S. Paul	
26	M	Paule	
27	M	Angèle	04
28	J	Th. d'Aquin, Maureen	
29	V	Gildas	
30	S	Martine	
31	D	Marcelle	

FÉVRIER

1	L	Ella	
2	M	Présentation	
3	M	Blaise	05
4	J	Véronique	
5	V	Agathe	
6	S	Gaston	
7	D	Eugénie	
8	L	Jacqueline	
9	M	Apolline	
10	M	Arnaud	06
11	J	N.-D. Lourdes	
12	V	Félix	
13	S	Béatrice	
14	D	Valentin	
15	L	Claude	
16	M	Julienne	
17	M	Alexis	07
18	J	Bernadette	
19	V	Gabin	
20	S	Aimée	
21	D	P. Damien	
22	L	Isabelle	
23	M	Lazare	08
24	M	Modeste	
25	J	Roméo	
26	V	Nestor	
27	S	Honorine	
28	D	Romain	

MARS

1	L	Aubin	
2	M	Charles le B.	09
3	M	Guénolé	
4	J	Casimir	
5	V	Olive	
6	S	Colette	
7	D	Félicité	
8	L	Jean de Dieu	10
9	M	Françoise	
10	M	Vivien	
11	J	Rosine	
12	V	Justine	
13	S	Rodrigue	
14	D	Mathilde	
15	L	Louise	
16	M	Bénédictte	11
17	M	Patrice	
18	J	Cyrille	
19	V	Joseph	
20	S	Alessandra	
21	D	Clémence	
22	L	Léa	
23	M	Victorien	12
24	M	Cath. de Suède	
25	J	Humbert	
26	V	Larissa	
27	S	Habib	
28	D	Gontran	
29	L	Gwladys	
30	M	Amédée	13
31	M	Benjamin	

AVRIL

1	J	Hugues	
2	V	Sandrine	
3	S	Richard	
4	D	Pâques	
5	L	Lundi de Pâques	14
6	M	Marcellin	
7	M	J.-B. de la S.	
8	J	Julie	
9	V	Gautier	
10	S	Fulbert	
11	D	Stanislas	
12	L	Jules	
13	M	Ida	
14	M	Maxime	15
15	J	Paterne	
16	V	Benoît-Joseph	
17	S	Anicet	
18	D	Parfait	
19	L	Emma	
20	M	Odette	16
21	M	Anselme	
22	J	Alexandre	
23	V	Georges	
24	S	Fidèle	
25	D	Marc	
26	L	Alida	
27	M	Zita	
28	M	Jour du Souv.	
29	J	Cath. de Si.	17
30	V	Robert	

MAI

1	S	Fête du Travail	
2	D	Boris	
3	L	Phil., Jacq.	18
4	M	Sylvain	
5	M	Judith	
6	J	Prudence	
7	V	Gisèle	
8	S	Victoire 1945	
9	D	Pacôme	
10	L	Solange	19
11	M	Estelle	
12	M	Achille	
13	J	Ascension	
14	V	Mathias	
15	S	Denise	
16	D	Honoré	
17	L	Pascal	
18	M	Éric	20
19	M	Yves	
20	J	Bernardin	
21	V	Constantin	
22	S	Émile	
23	D	Pentecôte	
24	L	Lundi de Pentecôte	
25	M	Sophie	
26	M	Bérenger	
27	J	Augustin	21
28	V	Germain	
29	S	Aymar	
30	D	Ferdinand	
31	L	Visitation	

JUIN

1	M	Justin	
2	M	Blandine	22
3	J	Kévin	
4	V	Clotilde	
5	S	Igor	
6	D	Norbert	
7	L	Gilbert	
8	M	Médard	23
9	M	Diane	
10	J	Landry	
11	V	Barnabé	
12	S	Guy	
13	D	Antoine de P.	
14	L	Elisée	
15	M	Germaine	24
16	M	Aurélien	
17	J	Hervé	
18	V	Léonce	
19	S	Romuald	
20	D	Silvère	
21	L	Rodolphe	
22	M	Alban	25
23	M	Audrey	
24	J	Jean-Baptiste	
25	V	Prosper	
26	S	Anthelme	
27	D	Fernand	
28	L	Irénée	
29	M	Pierre, Paul	26
30	M	Martial	

Phases de la lune
 Pleine lune ● Nouvelle lune ●

Printemps 20 mars / Automne 23 septembre
 Été 21 juin / Hiver 22 décembre

Mémo pratique bressollois 2021 À détacher

Mairie

☎ 04 70 44 48 06 ☎ 06 87 27 63 43 ☎ 04 70 34 26 73

E-mail : mairie.bressolles@wanadoo.fr – Site : www.mairiebressolles.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
8h30 - 12h30	14 h - 18 h	8 h 30 - 13 h	8 h 30 - 12 h 30	8 h 30 - 12 h 30	Sur RDV

Les élus vous reçoivent

Sur rendez-vous du lundi au samedi

Maire :

René MARTIN

1^{er} adjointe : Adeline POUPEAU, Finances

2^{ème} adjoint : Michel BAYON : Voirie, Urbanisme

3^{ème} adjointe : Bérangère JACQUIN Vie scolaire, Personnel, Communication

4^{ème} adjoint : Loïc SAUZEDE : Bâtiments, Associations

Conseiller(es) : Laetitia DENOUEL – Maryline DESCRIAUX – Gérard LURAT – Maxime NICOLAS

Coralie THEVENET – Jean WANTIEZ – Hélène HAENEN-BOUQUET des CHAUX

Pascal CHEVARIN – Michèle FICK – Olivier LECATRE

Personnel municipal

Adjointes

Karine FAULCONNIER - Lola CANCRE

Administratives :

Anthony DORE - Kévin ANTONIN - David LANGERON – Cyril

Entretien voirie et

bâtiments :

LEBLANC

Sandra BLOIS – Marie-Claude BORDAT – Valérie MANGIN

Céline BREUIL - Martine LUCIEN – Anne-Laure GIRAUD – Virginie

COURTAUD

Isabelle FEIVET

Martine LUCIEN – Sandra BLOIS – Anne-Laure GIRAUD -

Marie-Claude BORDAT – Virginie COURTAUD

Garderie périscolaire : Anne-Laure GIRAUD – Marie-Claude BORDAT – Sandra BLOIS –

Virginie COURTAUD

École

Maternelle, CP ☎ 04 70 34 08 40 – CE1-CE2/CM1-CM2 ☎ 04 70 20 68 39

Garderie

7 h 15 - 8 h 30, 16 h - 18 h 45 ☎ 04.70.20.66.99

Cantine

04.70.46.65.14

Pour signaler une absence appeler la mairie au 04 70 44 48 06
ou envoyer une mail au mairie.bressolles@wanadoo.fr

Assistantes maternelles

(au 1^{er} janvier 2021)

Isabelle COUVRECHEL 04.70.20.99.71

Audrey GOUYARD 06.27.49.09.29

Mirreille MOLLARD 04.70.46.31.40

MAM

Justine BAEYENS-BAPTISTE

Marilène COUMONT

Carine COUMONT

04 70 35 53 90

mam.pommedehappy03@gmail.com / Facebook : « Pomme d'Happy »

Salle polyvalente

04 70 44 13 89

Tarifs 2021	Particuliers	
	commune	hors commune
Moins de 3 h :	113 €	216 €
Plus de 3 h :	238 €	378 €
2 ^{ème} jour consécutif	91 €	158 €
Forfait vaisselle	29€	48€
Chauffage – de 3 h	69 €	70 €
Chauffage + de 3 h	91 €	92 €

Gratuit pour les associations de la commune

- Fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile
- Un chèque d'arrhes de 100 € et deux chèques de caution de 500 € chacun
- Inventaire d'entrée et de sortie à la remise des clés

Bibliothèque

Claudette DUMONT, Danielle LEPOT et Gisèle RABET assurent les permanences.

Lundi 16 h - 18 h mercredi 17 h - 19 h

Les bénévoles se proposent de porter des livres à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Elles peuvent faire la demande en mairie.

Service des eaux

04 70 46 81 80

Assainissement collectif

 (Communauté d'agglomération de Moulins)

04 70 48 54 60 Urgence 06 08 83 16 07

Communauté d'agglomération de Moulins

04 70 48 54 54

Collecte des ordures ménagères

Les jeudis sauf Le Champ Retz, Les Carrons, la rue des Riots, la rue des Grosliers et Le Désert collectés les lundis

Déchetterie de Coulandon

04 70 46 08 41

Fermée les lundis

Ouverte toute l'année du mardi au samedi : 9h00 – 12h30 / 13h45 -17h30

Bus

Départ « mairie de Bressolles » :

7 h11, 8 h21, 16 h36, 17 h36, 18 h36

Avec le service « à la demande » réservez votre voyage jusqu'à la veille de votre départ

n° vert 0 800 20 24 43

du lundi au vendredi 8 h - 12 h, 13 h30 - 18 h

le samedi 8 h - 12 h.

Correspondante du journal La Montagne

Martine FIEVET 04 63 07 19 68 ou 06 43 68 02 27

Soins infirmiers à Bressolles

Madame Valérie VIRMOUX 04 70 20 40 38 / 06 84 32 92 91

Monsieur Bouazza EL-KHOUTABI 06 50 55 82 34

Ostéopathe

Madame Théophanie RAIMBAULT 06 62 41 41 00

Du mardi au samedi

Les associations et leurs président(e)s

A.C.P.G. – C.A.T.M. Guy PISSOT 04 70 44 60 49	Amicale laïque Jérémi COULON 06 18 47 61 97
Inter-associations Michel CHARTIER 04 70 20 61 14	Bressolles Loisirs Michel VIALTELLE 04 70 44 15 99
Club de l'Amitié Colette BRUNET 04 70 46 42 93	Club de Tennis Frédéric GOGUE 06 22 11 40 95
Comité des Fêtes Céline CHARTIER 06 24 74 58 71	Amis du Cochonnet Bressollois Marc HOMBREUX 07 63 00 74 21
Des Filles en Aiguilles Chantal JEUX 04 70 46 42 40	Association des Anciens élèves de l'École de Bressolles Jacques JOYON 04 70 44 16 07
Bressolles Bien Vivre Michel GOSSELIN 06 71 00 66 07	TAPAVA Daniel VILLEROT 06 08 93 96 67
The Cotton Fields Singers Sylvain ANDRIANONY 06 61 51 89 48	

En cas d'urgence

Pompiers : **18** • SAMU : **15**

Gendarmerie : **17** ou **04 70 35 57 00**

Pharmacie de Garde : **3915**

Médecin de Garde : **04 70 48 57 87**

Centre hospitalier: **04 70 35 77 77** Centre antipoison: **04 73 27 33 33**

EDF accueil : **0810 050 333** Dépannage : **0811 010 212**

Urgence sécurité Gaz : **0 800 47 33 33**

État des routes : www.allier.fr – **n° vert 0 800 0 800 3**

Brevets

2021

JUILLET

1 J	Thierry	
2 V	Martinien	
3 S	Thomas	
4 D	Florent	
5 L	Antoine	
6 M	Mariette	27
7 M	Raoul	
8 J	Thibault	
9 V	Amandine	
10 S	Ulrich	●
11 D	Benoît	
12 L	Olivier	
13 M	Henri, Joël	28
14 M	Fête Nationale	
15 J	Donald	
16 V	N-D-Mt-Carmel	
17 S	Charlotte	
18 D	Frédéric	
19 L	Arsène	29
20 M	Marina	
21 M	Victor	
22 J	Marie-Mad.	
23 V	Brigitte	
24 S	Christine	●
25 D	Jacques	
26 L	Anne, Joach.	
27 M	Nathalie	30
28 M	Samson	
29 J	Marthe	
30 V	Juliette	
31 S	Ignace de L.	

AOÛT

1 D	Alphonse	
2 L	Julien-Ejmn.	
3 M	Lydie	31
4 M	Jean-Marie, Vianney	
5 J	Abel	
6 V	Transfiguration	
7 S	Gaétan	
8 D	Dominique	●
9 L	Amour	
10 M	Laurent	32
11 M	Claire	
12 J	Clarisse	
13 V	Hippolyte	
14 S	Evrard	
15 D	Assomption	
16 L	Armel	
17 M	Hyacinthe	33
18 M	Hélène	
19 J	Jean-Eudes	
20 V	Bernard	
21 S	Christophe	
22 D	Fabrice	●
23 L	Rose de L.	
24 M	Barthélemy	34
25 M	Louis	
26 J	Natacha	
27 V	Monique	
28 S	Augustin	
29 D	Sabine	
30 L	Fiacre	
31 M	Aristide	35

SEPTEMBRE

1 M	Gilles	
2 J	Ingrid	
3 V	Grégoire	
4 S	Rosalie	
5 D	Raïssa	
6 L	Bertrand	
7 M	Reine	●
8 M	Nativité N.-D.	
9 J	Alain	36
10 V	Inès	
11 S	Adelphe	
12 D	Apollinaire	
13 L	Aimé	
14 M	La Croix	37
15 M	Roland	
16 J	Edith	
17 V	Renaud	
18 S	Nadège	
19 D	Émilie	
20 L	Davy	
21 M	Mathieu	●
22 M	Maurice	
23 J	Constant	38
24 V	Thède	
25 S	Hermann	
26 D	Côme, Damien	
27 L	Vinc. de P.	
28 M	Venceslas	39
29 M	Michel	
30 J	Jérôme	

OCTOBRE

1 V	Thér. de l'E.	
2 S	Léger	
3 D	Gérard	
4 L	Fr. d'Assise	
5 M	Fleur	40
6 M	Bruno	●
7 J	Serge	
8 V	Pélagie	
9 S	Denis	
10 D	Chislain	
11 L	Firmin	
12 M	Wilfried	41
13 M	Géraud	
14 J	Juste	
15 V	Thér. d'Avila	
16 S	Edwige	
17 D	Baudoin	
18 L	Luc	42
19 M	René	●
20 M	Adeline	
21 J	Céline	
22 V	Elodie	
23 S	Jean de C.	
24 D	Florentin	
25 L	Crépin	43
26 M	Dimitri	
27 M	Emeline	
28 J	Simon, Jude	
29 V	Narcisse	
30 S	Bienvenue	
31 D	Quentin	

NOVEMBRE

1 L	Toussaint	
2 M	Défunt	44
3 M	Hubert	
4 J	Charles	●
5 V	Sylvie	
6 S	Bertille	
7 D	Carine	
8 L	Geoffroy	
9 M	Théodore	45
10 M	Léon	
11 J	Armistice 1918	
12 V	Christian	
13 S	Brice	
14 D	Sidoine	
15 L	Albert	
16 M	Marguerite	46
17 M	Elisabeth	
18 J	Aude	●
19 V	Tanguy	
20 S	Edmond	
21 D	Prés. Marie	
22 L	Cécile	
23 M	Christ Roi	47
24 M	Flora	
25 J	Cath. L.	
26 V	Delphine	
27 S	Séverin	
28 D	Jacq. de la M.	
29 L	Saturnin	
30 M	André	48

DÉCEMBRE

1 M	Avent, Florence	
2 J	Viviane	
3 V	François-Xavier	
4 S	Barbara	●
5 D	Gérald	
6 L	Nicolas	
7 M	Ambroïse	49
8 M	Imm. Conception	
9 J	Guadalupe	
10 V	Romarc	
11 S	Daniel	
12 D	Jeanne F.C.	
13 L	Lucie	
14 M	Odile	50
15 M	Nihon	
16 J	Alice	
17 V	Caël	
18 S	Gatien	
19 D	Urbain	●
20 L	Théophile	
21 M	Pierre Can.	51
22 M	Fr.-Xavière	
23 J	Armand	
24 V	Adèle	
25 S	Noël	
26 D	Etienne	
27 L	Jean	
28 M	Innocents	52
29 M	David	
30 J	Roger	
31 V	Sylvestre	

L'office du tourisme

La taxe de séjour

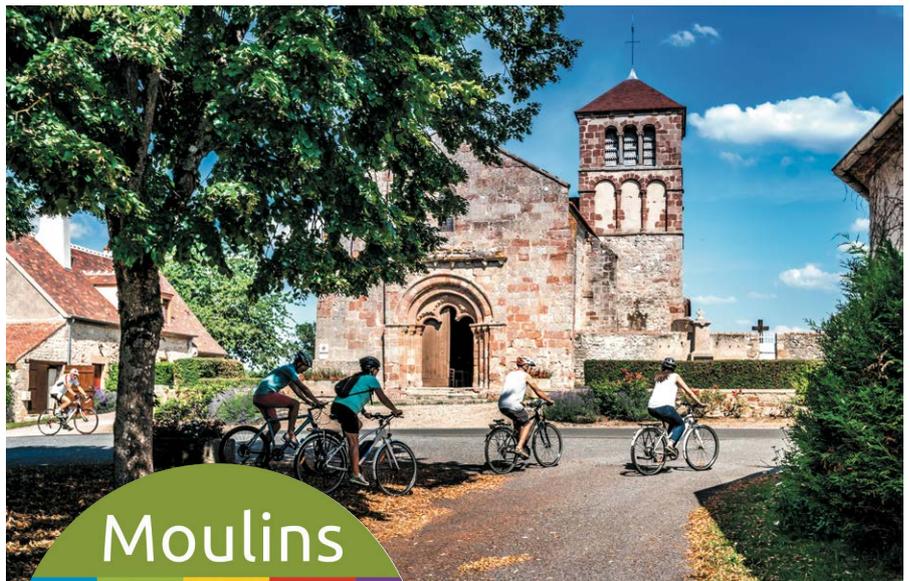
La taxe de séjour est une taxe payée par les touristes lorsqu'ils sont hébergés à titre payant dans une destination. Ce sont les hébergements (ou les plateformes numériques) qui collectent la taxe de séjour et la reversent ensuite aux collectivités. La taxe de séjour a été instituée depuis 2001 sur l'ensemble des communes de Moulins Communauté. Depuis 1^{er} janvier 2021, une plateforme est mise en place pour les hébergements touristiques pour faciliter la déclaration et le reversement de cette taxe : moulinscommunaute.taxesejour.fr Pour toute question ou information sur la taxe de séjour, l'Office de tourisme est votre interlocuteur au 04 70 44 14 14.

Loopi enchante vos balades à vélo dans toute l'agglomération!

Envie de vous immerger au cœur de notre patrimoine, tout en privilégiant un mode de déplacement doux et respectueux de l'environnement? Nous vous proposons nos balades à vélo!

Le pari de Moulins Communauté et de l'Office de tourisme? Faire en sorte que vous puissiez vivre une belle expérience à vélo en toute sécurité sur des routes à faible fréquentation routière, des chemins bucoliques mais roulant permettant de découvrir de magnifiques panoramas sur une nature préservée abritant de nombreux châteaux, maisons bourgeoises, fermes fortifiées, églises romanes...

De 3 à 33 km, les balades sont adaptées à tous et à tous les vélos (traditionnels, à assistance électriques, VTT, ...). À vous de choisir en téléchargeant l'application gratuite Loopi sur votre téléphone (Google play ou App Store). En plus de proposer des balades toutes faites, Loopi déterminera pour vous le meilleur parcours, en termes de sécurité et d'accessibilité en vélo, vers n'importe quel point de l'agglomération!



de tourisme : www.moulins-tourisme.com, sur les pages VisitMoulins sur Facebook et Instagram

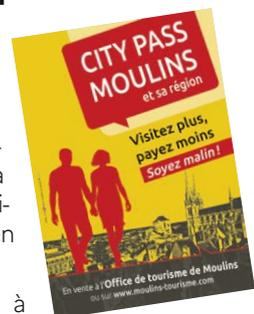
Moulins par 
Les ambassadeurs de Moulins et sa région

Moulins par cœur, les ambassadeurs de Moulins et sa région

Vous aimez la région et surtout vous aimez en parler autour de vous ou sur les réseaux sociaux? Et si vous rejoigniez la convivialité de notre réseau d'ambassadeurs? Comment? Nous vous donnons rendez-vous sur la page : <https://www.moulins-tourisme.com/ambassadeurs/>

Le Citypass Moulins, à mettre entre toutes les mains des amis qui vous rendent visite

Mis en place par l'Office de Tourisme de Moulins et sa région, le Citypass Moulins est un incontournable pour découvrir la ville et sa région en maîtrisant son budget, tout en se faisant plaisir.



Il permet de visiter à moindre coût tous les sites culturels de Moulins et sa région. De 1 à 3 jours, c'est une solution avantageuse pour accéder gratuitement à 13 sites majeurs de la région de Moulins.

Le Citypass est en vente à l'Office de Tourisme de Moulins. Plus d'information sur www.moulins-tourisme.com/citypass-moulins/ ou 04 70 44 14 14

Pour préparer vos sorties à vélo de chez vous, vous pouvez retrouver toutes les balades à vélo sur velo.moulins-tourisme.com.

Vous n'avez pas de vélo ou pas suffisamment pour toute la famille? L'Office de tourisme peut vous en louer un! Renseignez-vous au 04 70 44 14 14.

Nouveauté 2021 : un schéma complet des itinéraires de VTT dans l'agglomération sera également disponible dès cet été sur l'application Loopi.

Beaucoup de bonnes raisons de se (re) mettre au vélo, non?

Retrouvez toute l'actualité pour vos sorties culturelles ou de loisirs sur le site de l'Office



Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

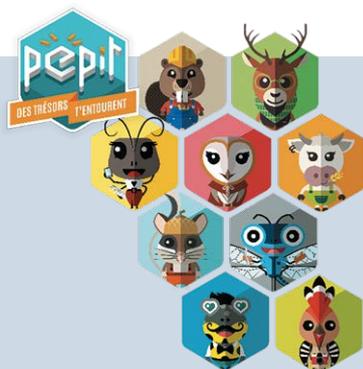
Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins.

03
Allier
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr



Cet été, le CAUE a lancé la troisième saison du jeu pédagogique PÉPIT. À l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. À l'heure actuelle, 32 parcours sont disponibles.

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

Le pont de fer

Après plus d'un an de travaux, la rénovation du pont de fer arrive bientôt à son terme et le chantier va entrer dans une phase de finition. L'ancien ouvrage ferré de la SNCF pourra bientôt être utilisé par les piétons et les cyclistes pour franchir la rivière Allier dans des conditions exceptionnelles.

Car le pont de fer s'est enrichi de plusieurs aménagements, afin de rendre sa traversée agréable, ludique et sécurisée.

Différents points d'observation en place

- L'observatoire des jardins : La promenade sur le pont commence et les vues s'orientent vers le sol, en surplomb. L'observatoire des jardins domine le parc, et les gradins en offrant une vue imprenable.

- Le balcon belvédère : Au milieu du pont, les regards sont cadrés sur le paysage dans son ensemble. Au Sud, le panorama s'étend sur la rivière Allier. Au Nord, la ville et ses clochers se dessinent. C'est une pause à mi-parcours entre les deux rives.

- La tour nuage : En arrivant sur la rive gauche, surplombant un environnement végétal fort et une importante masse arborée, le promeneur traverse un système de brumisation projetant l'image d'un nuage de fraîcheur.

Avec la mise en service de cet équipement, c'est un nouvel axe transversal qui s'ouvre à travers l'agglomération. La « promenade des rails » emmènera, à plus long terme et grâce à une voie aménagée, les usagers jusqu'à la route de Lyon, voir jusqu'à la gare de Moulins.

De l'autre côté, rive gauche, l'ancienne voie dite du Tacot permettra de rejoindre le quartier de la Madeleine, amené à se développer. Et la balade peut se prolonger



bien au-delà des frontières de la ville, et même de l'agglomération : en utilisant l'ancienne voie de chemin de fer reliant Montluçon à Moulins et aujourd'hui désaffectée, il est possible de créer un itinéraire touristique pertinent.



Les Travaux de dévégétalisation de la levée de Bressolles

À la demande de l'union européenne et dans le cadre de sa stratégie nationale de gestion des risques naturels, l'État a identifié plusieurs territoires à risques importants en matière d'inondation (TRI). Ainsi l'agglomération de Moulins a été classée TRI en raison des probabilités importantes de montée des eaux de la rivière Allier.

L'étude de dangers des digues de protection formant le système d'endiguement de Moulins réalisée en 2015 par les services de l'État a permis d'évaluer les capacités de résistances des ouvrages face à une crue centennale, d'un débit de 3 900 m³/s (soit une hauteur d'eau de 4,45 m à l'échelle de mesure située à l'amont immédiat du pont Régemortes). Aussi, des points faibles ont été clairement identifiés sur certains ouvrages pouvant entraîner l'ouverture d'une brèche en cas de crue importante.

Si aucune faiblesse n'est à signaler en rive droite sur la levée des Gâteaux, des points critiques apparaissent cependant en rive gauche sur la levée de la Brasserie et la levée de Bressolles. En effet, ces ouvrages ne sont pas en mesure d'offrir une résistance suffisante face à une crue centennale, leur niveau de protection étant atteint dès un début de la rivière de 1 580 m³/s (soit une hauteur de 2,15 m à l'échelle de mesure).

Aussi, d'importants travaux ont été engagés sur ces deux levées afin de rehausser le niveau de protection, permettant de faire face à une crue centennale et ainsi de protéger les populations et les biens.

Ces travaux d'envergure sont réalisés en partenariat étroit avec la Communauté

d'Agglomération de Moulins, qui dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et protection contre les inondations) est gestionnaire du système d'endiguement depuis le 1^{er} janvier 2018. Pour permettre à la collectivité de se structurer face à cette nouvelle compétence, l'État assure la gestion des ouvrages pour le compte de Moulins-Communauté pendant une période de transition dont l'échéance est fixée au 28 janvier 2024, date à laquelle la collectivité deviendra gestionnaire à part entière.



Ces travaux de confortement sont cofinancés par l'État (80 %) et la Communauté d'Agglomération de Moulins (20 %).

La première phase des travaux engagés sur la levée de Bressolles a été réalisée au cours du mois de décembre 2020. Ces travaux d'un montant de 172 140€ TTC ont consistés au traitement de la végétation ligneuse présente sur le rampant côté rivière de l'ouvrage, entre les lieux-dits « Les Belins » et « Prends-y-garde ».

En effet, en cas de crue et de contact prolongé avec l'eau, le corps de digue devient partiellement saturé, laissant les infiltrations emprunter les canalisations formées par les racines des arbres, notamment ceux en mauvais état sanitaire. Ce phénomène, appelé « érosion interne », entraîne une détérioration totalement invisible du corps de digue provoquant la création d'une brèche dans l'ouvrage, libérant en aval toute l'énergie dévastatrice de la crue. La doctrine nationale en matière de traitement de ce phénomène d'érosion interne se traduit par une coupe et un dessouchage de l'ensemble des sujets présents sur le rampant de l'ouvrage, suivie d'une recomposition étanche du corps de digue, et d'un ré-engazonnement de l'ensemble.

Ces travaux, qui ont fait l'objet d'une concertation avec le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier et la Ligue de Protection des Oiseaux, vont se poursuivre au cours de l'année 2021, par un traitement des canalisations traversantes présentes dans l'ouvrage. Ainsi l'exutoire de l'évacuation de la station d'épuration sera réparé, et la sortie de l'aqueduc de « Prends-y-garde » sera consolidée et sécurisée.

Pour assurer la sécurité des populations et des biens, une surveillance de l'ensemble du système d'endiguement de Moulins est réalisée chaque mois et le débroussaillage des ouvrages est programmé chaque année en juin et en novembre.



AAEB

L'assemblée générale s'est tenue le 14 Mars 2020. Le bureau a été reconduit et Jocelyne Bel, Martine Fournier et Michèle Friloux ont été élues membres actifs. La cotisation annuelle de 10 € reste inchangée.

Le projet principal de l'association est d'aller visiter le sénat, ce voyage se fera courant 2021 quand les conditions sanitaires le permettront.

Le banquet annuel a suivi l'AG permettant à 70 personnes de passer le reste de la journée dans la bonne humeur tout en respectant les premières mesures sanitaires.

Normalement la prochaine assemblée générale devrait être en mars 2021, il est difficile d'établir un calendrier en ces temps perturbés. Chacun recevra une convocation en temps voulu

Souhaitons une année plus clémente et prenons soin de nous afin de nous retrouver.



ACPG-CATM et VEUVES

La section BRESSOLLOISE se compose actuellement de 8 adhérents CATM et 3 Veuves CATM. Elle a perdu, cette année 2020, sa doyenne veuve P.G Yvonne PISSOT dans sa 109^{ème} année, également doyenne de la commune.

Activités 2020 :

L'assemblée générale 2020 de la section a pu se dérouler dans des conditions normales le 10 Janvier ainsi que la réunion cantonale du 1^{er} Mars à Gennetines.

La situation sanitaire du pays a nécessité de réduire la présence des manifestants pour les cérémonies des 8 Mai, 11 Novembre à Bressolles et celle du 5 Décembre à Gennetines.

La section remercie la municipalité pour sa présence et la fourniture de sa gerbe habituelle.

Suite à l'assemblée générale du 10 Janvier 2020, la composition du bureau est restée inchangée :

- Président : Guy PISSOT
- Secrétaire : Philippe ROUX
- Trésorier : Maurice AURAMBOUT
- Trésorier adjoint : Jean COLAS

Prévisions 2021 :

Si la situation sanitaire le permet, la section CATM prévoit son assemblée générale après le 15 janvier 2021.

Elle espère pouvoir participer à la réunion cantonale du 7 Mars à St-Ennemond ainsi qu'aux cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre à Bressolles et celle du 5 Décembre à St Ennemond.



Amicale Laique



Le 2 février, le **loto** de l'association a fait salle comble, avec un beau bénéfice pour l'association, qui pourra ainsi continuer d'aider les familles en finançant transports, spectacles, équipements scolaires et autres événements.

À la suite de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 6 octobre 2020, et face à la situation sanitaire actuelle, il a été décidé de suspendre les activités de l'amicale jusqu'à fin juin 2021.

Néanmoins, dans la mesure du possible, quelques initiatives pourront être proposées afin de conserver le lien avec les familles.

Lors du conseil d'administration, le bureau s'est ainsi constitué :

- Président : Jérémie COULON
- Trésorière : Natacha MIOCHE
- Secrétaire : Maryline DESCRIAUX

Bressolles Loisirs

L'année 2020 aura été bien particulière mais nous n'allons pas revenir sur ce fléau qui occupe déjà trop nos esprits et alimente toutes les conversations. Il n'apporte que de l'ennui, de la crainte, du doute : toutes ces choses que nous voudrions ignorer.

Notre association est exactement à l'antipode de cette vie de réclusion mais il nous a bien fallu composer et renoncer trop longtemps à ce qui est l'essence même de notre vie de partage et d'amitié et qui nourrit habituellement notre quotidien.

Cette année, nous n'allons pas faire le bilan de nos activités puisqu'elles ont été stoppées dans leur élan. Nous allons au contraire regarder de l'avant et rêver dès maintenant du jour où nous pourrons tous nous retrouver et partager à nouveau ces

loisirs dont nous avons tant besoin. Il est certain que nous allons « bientôt » nous réunir et participer à tous les ateliers. Nous allons faire de la gymnastique, danser, chanter, dessiner et peindre, pratiquer ces loisirs créatifs autour de la feutrine, le patchwork, le cartonnage...

La morosité n'est pas dans notre ADN et seul le plaisir va animer nos journées et nos soirées. Nous serons prêts avec nos animateurs, qui comme nous tous, espèrent un retour rapide à cette vie

récréative, divertissante mais aussi de pratique sérieuse, de talent. Dès le retour des « beaux jours », c'est-à-dire la reprise de nos activités nous redonnerons à chaque membre les conditions de celle-ci qui seront vraisemblablement calquées sur celles de l'année dernière. En attendant nous pouvons déjà rêver en imaginant cet avenir « très proche » au travers des photos de notre album de souvenirs.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021 avec plein de bonheur et des loisirs.

Qu'elle nous permette de nous retrouver pour de beaux moments d'amitié.



Cartonnage, Anim: Annick AUVRAY, Nicole VALLETON, Simone THÉVENET, Resp: Jacqueline VILLEROT, Tél. 06 50 19 59 06

Feutrine Patchwork
Anim: Annick BORNAT
Resp: Jacqueline VILLEROT
Tél. 06 50 19 59 06



Dessin peinture
Anim: Claudine RÉGNIER
Resp: Dominique GUÉDON
Tél. 06 66 41 99 87

Chorale Mélorimes
Anim: Géraldine DUBREUIL
Resp: Claudette DUMONT
Tél. 04 70 46 60 97



Gym d'entretien
Anim: Jocelyne COULON, Resp: Jocelyne BEL
Tél. 04 70 20 57 67

Danses en ligne
Anim: Nicole CHEVARIN, Resp: Jocelyne BEL
Tél. 04 70 20 57 67

Danse traditionnelle
Anim: Roger VAN DE VELDE, Resp: Claudette DUMONT
Tél. 04 70 46 60 97



Associations

Bressolles Bien Vivre



Créée en novembre 2017

« Bressolles Bien Vivre » est une association régie par la loi du 1^{er} Juillet et du décret d'application du 16 Août 1901 relatif au contrat d'association. Cette association s'intéresse à des objectifs d'intérêt général pour la commune de BRESSOLLES (03):

Elle a pour objet la protection de la nature et de l'environnement, dans la perspective humaniste d'une société supportable et désirable et donc notamment:

- Conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, les sites et paysages, le cadre de vie,

- Participer à la sauvegarde du domaine public naturel, ainsi que des chemins ruraux,
- Lutter contre les pollutions et nuisances,
- Promouvoir une utilisation de l'énergie sobre et efficace
- Prévenir les dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires,
- Défendre un aménagement soutenable du territoire et un urbanisme économe, harmonieux et équilibré.
- Promouvoir et de veiller à une production et une consommation ainsi que des déplacements supportables et désirables pour l'humain et l'environnement
- Promouvoir et de veiller à la diffusion et au développement d'une information

environnementale et sanitaire, vraie et loyale.

Siège : BRESSOLLES BIEN VIVRE
30, route de Chante Alouette
03000 Bressolles

Tél. : 06 08 22 41 04

Courriel : bressolles.bien.vivre@gmail.com

Site : <https://bressollesbienvivre.fr>
FB : Bressolles Bien Vivre



Club de l'Amitié Bressollois

Bilan 2020

Après une fin d'année 2019 clôturée par un délicieux repas de Noël, l'année 2020 démarrait sous les meilleurs auspices avec la galette des rois le 8 janvier.

Le 22 janvier les adhérents se retrouvaient pour l'Assemblée Générale ; très vivante, elle était suivie de la traditionnelle choucroute.

Le 16 février le premier loto de l'année se déroulait dans la bonne humeur avec près de 200 participants.



Mais le vilain coronavirus avait décidé de gâcher notre année nous obligeant à annuler successivement, deux concours de belote, un voyage et le deuxième loto. Même nos équipes de pétanques ne pouvaient s'inscrire pour les compétitions des aînés ruraux.

Plus grave, il a bloqué toutes nos réunions et nos rencontres du mercredi.

Cependant la Covid est moins forte que les liens qui nous unissent. Le courrier et le téléphone atténuent la gêne qu'il occasionne. Nombre d'entre nous utilisent aussi les messageries instantanées sur mobile et internet.

Nous ferons même un « presque » repas de Noël, respectant les gestes-barrières ; le bureau du club ayant décidé de distribuer des paniers de Noël à tous ses adhérents.

Nous restons vigilants pour relancer les activités habituelles, dès que le gouvernement donnera le feu vert.

Renseignements :

Colette BRUNET, Présidente, 04 70 46 42 93

Annie ORPHELIN, Trésorière, 06 46 85 02 23

Christian ESCURAT, Secrétaire, 06 08 07 19 29



Comité des fêtes

Comme beaucoup d'associations, en raison de la situation sanitaire, le Comité des Fêtes s'est trouvé au ralenti cette année. Ont dû être annulés la soirée dansante du 17 octobre et le réveillon de la Saint-Sylvestre. Et bien sûr pas d'Assemblée Générale pour l'année 2020.

Deux soirées ont pu quand même se dérouler dont le bilan est le suivant :

LE 31 DÉCEMBRE 2019

C'est avec le Traiteur de CHEVAGNES « Aux Bonnes Saveurs » pour le repas et l'orchestre de Florence PARIOT pour l'animation que le Comité a organisé le Réveillon de la St Sylvestre. La décoration de la salle et des tables a de nouveau été très appréciée par les convives. Et c'est dans une bonne ambiance que la soirée s'est déroulée et clôturée avec 70 personnes restées pour la soupe à l'oignon servie à 4h30.

LE 7 MARS 2020

Cette soirée a rassemblé 109 personnes venues se régaler avec au menu en plat principal un suprême de pintade sauce morille et gratin dauphinois élaborés par Laurent VENIAT, traiteur à SAINT-ENNEMOND. Très bonne prestation de l'orchestre « Les Blaster Orchestra » qui a animé la soirée.

Le bilan moral et financier du Comité des Fêtes est positif. Le Comité espère pouvoir se réunir très vite pour vous concocter de nouvelles soirées et retrouver la bonne ambiance et la convivialité régnant au sein de son équipe dans laquelle chacune et chacun seront les bienvenus.

COMPOSITION DU BUREAU :

Voici la composition du bureau :
Président d'honneur : René MARTIN
Présidente : Céline CHARTIER
Vice-président : Dominique RABET
Secrétaire : Brigitte LABORDE
Secrétaire adjointe : Nicole CHEVARIN
Trésorière : Nadine RABET
Trésorier adjoint : Alain LABORDE

Le calendrier 2021 sera établi en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Le comité vous tiendra informés dès que possible des activités qui pourront être programmées.

L'équipe du comité des fêtes de Bressolles vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous attend au sein de son équipe ou à ses soirées... alors a très bientôt...

Céline CHARTIER : 06 24 74 58 71

Brigitte LABORDE : 06 73 22 89 40

Nadine RABET : 06 45 33 88 19



Une saison quasi blanche pour le cochonnet bressollois

La crise sanitaire comme pour la majorité des associations a impacté le cochonnet bressollois qui a dû annuler la plupart de ses manifestations en 2020.

Les jeunes du club ont tout de même pu participer au concours éducnaute à Moulins en janvier, et à l'international d'Annecy en février (1/4 de finale du A pour l'équipe junior composée d'Aurélien Courty, Rémi Véniant et Corentin Gueulet et 1/2 finaliste du B pour l'équipe cadet composée de Marilou Petit,

Enzo Chevalier et Jimmy Goutaudier). Le club a organisé au boulodrome couvert de Moulins 2 concours au mois de janvier qui ont été une réussite. Puis, tous les concours, championnats... ont été annulés soit par les clubs, les comités départementaux, régionaux et la fédération française de pétanque et de jeu provençal.

Malgré tout cela, le bilan des effectifs est stable avec 43 licenciés ainsi que le bilan financier.

Malgré l'incertitude pour la saison 2021, le club a programmé ses manifestations pour l'année à venir, à savoir, un loto le 11 avril, un concours doublette mixte le 22 mai, un concours doublette le 23 mai, un concours intersociétaire le 26 juin, 2 lotos les 23 et 24 octobre.

2020 était normalement une année électorale pour tous les bureaux des clubs de pétanque ainsi que pour le comité départemental de l'Allier, mais devant cette crise sanitaire, le bureau est reconduit pour une année supplémentaire.

Dans l'espoir de retrouver les terrains ainsi que tous les licenciés, continuez de prendre soin de vous.

Le président Marc Hombreux.



Marilou Petit, Enzo Chevalier, Jimmy Goutaudier et le coach Pascal Petit.

Associations

Bressolles des filles en aiguilles

Cette année 2019 -2020, bien que très particulière et écourtée, a été riche en activités.

Avec 36 adhérents, aidés par Luce et Michèle leurs animatrices, toutes et tous ont pu confectionner vestes, jupes, manteaux, mais aussi coussins, nappes, sacs, chapeaux et tous articles de leur choix.

Des ateliers thématiques de perfectionnement sont aussi régulièrement organisés : ils permettent de progresser, chacun en fonction de son niveau.

Cette année, ont été organisées :

- une bourse aux tissus et accessoires entre adhérents
- une vente de tissus soldés, par une commerçante de la région.

Ces 2 actions ont permis aux couturiers et couturières de faire le plein de beaux tissus pour leurs futures réalisations.

Les réunions se sont arrêtées le 10 Mars avec le confinement, et ont repris le 28 Septembre avec 3 séances, pour terminer l'année.

L'Association n'est pas restée inactive pendant la période de confinement.

Ses adhérents se sont fortement mobilisés pour confectionner gracieusement des masques et notamment :

- dans le cadre de l'opération « Je soutiens ma région »
- pour fournir et livrer des masques aux bressollois, en liaison avec la Mairie qui prenait les commandes. Ainsi, 200 masques ont été confectionnés et livrés à domicile à tous les bressollois qui en avaient fait la demande.

En raison de la situation sanitaire, les adhésions n'ont pas encore été prises pour l'année 2020-2021 ; en prévision des mesures sanitaires, notamment en matière de distanciation l'Association n'acceptera pas de nouveaux adhérents cette année.

Nous espérons pouvoir reprendre nos réunions dans l'amitié, la convivialité et le partage qui les caractérisent à l'ordinaire, pouvoir fêter anniversaires et autres événements et organiser repas et visite d'expositions.

Bonne année 2021 à tous

Horaires : Mardi de 16h30 à 19h30
Lieu : salle municipale
Présidente : Chantal JEUX



The Cotton Fields Singers

En quelques mots...

À l'âge de 14 ans, j'ai eu la chance d'assister à un concert de negro-spiritual à Paris, à Bobino Music Hall. Une représentation de « The Delta Rhythm Boys » cinq chanteurs noirs américains de l'Oklahoma.

La joie d'assister à ce spectacle avec des artistes dotés de voix extraordinaires, des harmonies vocales et des rythmes subjuguants, la fascination fut totale.

À la fin du spectacle, je me suis dit : « je ferai pareil ! »

À 15 ans, j'avais monté de petits groupes de rock and roll dont c'était le début. J'étais simple guitariste.

Mon métier m'a fait venir dans la bonne ville de Moulins sur Allier.

J'ai continué la musique en m'inscrivant comme guitariste au Jazz Club Moulinois où j'ai commencé de chanter des airs de la Nouvelle Orléans et des standards du jazz.

On m'a sollicité en septembre 2012 pour faire un chant choral avec « Amicalement Note ». Quelques choristes de ce groupe étaient intéressés par le negro-spiritual et le gospel.

The Cotton Fields Singers est né en septembre 2014. Des chanteurs d'horizons différents ont rejoint ce groupe. À ce jour, nous sommes une quinzaine.

The Cotton Fields Singers n'utilise pas de partition, juste la transmission orale et les choristes décident de leur voix.

L'accompagnement musical : juste une guitare.

La tenue du groupe : chasuble de couleur violette et orange conçues et réalisées par Marie Annick ANDRIANONY.

Pourquoi du negro-spiritual et du gospel ? Dans ce groupe, nous sommes sensibles à ce que les esclaves noirs ont pu subir de souffrances, d'atrocités, d'humiliations.

Nous chantons pour nous en souvenir et ne jamais oublier les cruautés subies. C'est notre façon d'exprimer ce que les esclaves ont enduré.

N'hésitez pas à nous rejoindre notre groupe The Cotton Fields Singers.

Pour plus de renseignement :
Monsieur Sylvain ANDRIANONY
17, chemin de Longvé
03000 BRESSOLLES
06 61 51 89 48

Tennis Club Bressollois

Le TCB a tenu son Assemblée Générale le 04/09/2020, présidée par Frédéric GOGUE, assisté de Frédéric MELLOUX, en sa qualité de Secrétaire de l'Association. L'effectif reste stable (16 licenciés jeunes, 16 licenciés adultes).

École de tennis

Les cours pour les plus jeunes ont lieu le samedi matin de 11h00 à 12h00, puis le vendredi soir de 19h15 à 20h30 pour les adolescentes et les dames adultes à Bressolles, ou au gymnase de Neuvy, selon les conditions météo. Malheureusement en raison des conditions sanitaires du moment, nous n'avons pas accès au gymnase de Neuvy jusqu'à nouvel ordre.

Entraînements adultes

Les créneaux d'entraînement à la salle de la raquette restent inchangés. : Ils ont lieu

le lundi de 18h00 à 19h30 et le mercredi de 20h30 à 22h30 ; En période estivale, ceux-ci peuvent se dérouler à Bressolles le lundi et mercredi de 18h00 à 21h00.

Résultats sportifs

Le bilan est mitigé : Coupe des Vendanges : Équipe 1 : 3^e série termine 4^e ; Équipe 2 : 5^e série termine 1^{ère} ; Équipe féminine : 2^e série termine 6^e. Championnat 15/18 : Équipe Féminine : 2^e série termine 4^e

Tournoi interne : Les vainqueurs sont Théo BATISSE et Lalie BATISSE.

Bilan financier

Les finances du Club sont très saines grâce notamment à tous les partenaires que nous remercions, et les diverses manifestations organisées. Exceptionnellement le prix de la licence pour la saison 2020/2021,

a été fixé à 50€ au lieu de 70€ avec maintien d'un tarif dégressif.

Manifestations 2021

Le Club reconduira le tournoi interne et espère pouvoir assurer le tournoi de tennis homologué qui se déroulera du 03/07/2021 au 18/07/2021.

LES MEMBRES DU BUREAU :

Président : Frédéric GOGUE (06 22 11 40 95)
fgogue75@gmail.com

Secrétaire : Frédéric MELLOUX
(06 88 10 00 90) mellouxfrederic@gmail.com

Trésorier : Roger MELLOUX (06 33 23 94 97)
rogerm03@hotmail.com



TAPAVA

Le 29 février, L'association « Tir aux pigeons du Val d'Allier » a réuni tous ses membres pour l'assemblée générale.

Le bureau reste inchangé et la situation financière est stable malgré la crise sanitaire mais aucun investissement n'a pu se réaliser. Les séances d'entraînement ont été supprimées de Mars à Juin pour se terminer le 31 Octobre 2020

Aucun championnat n'a été organisé.

Les tireurs espèrent reprendre leur activité dès Mars 2021 et invitent les chasseurs à s'entraîner à la nouvelle fosse DTL.

Le stand (Saulcet) est ouvert un samedi sur deux de 14h à 19h.

Pour tous renseignements téléphoner au 06 08 93 96 67



Vous avez été nombreux à nous poser des questions, on vous partage les réponses !

À quoi servent les bandes rouges de chaque côté de la route départementale 2009 ?

Suite à l'accident mortel en 2020, les services techniques ont mis en place cet aménagement pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Ce n'est pas une piste cyclable, ni un espace pour les piétons.

Pourquoi l'abris bus des Guénaudins a été démolis ?

La dalle qui supportait l'abris de bus était en mauvais état, afin d'assurer la sécurité des usagers, l'abris a été démolis, une dalle béton remplace l'ancienne et un nouvel abris va être installé prochainement.

En quoi consistent les travaux en bordure de route à l'entrée de Bressolles ?

La commune de Besson a un projet de méthanisation. C'est un procédé biologique qui vise à valoriser les matières organiques fermentescibles sous forme d'énergie renouvelable

(appelé énergie biogaz). Ce biogaz après filtration devient du Bio méthane qui sera injecté dans le réseau de gaz naturel à Bressolles pour la région Mouloinoise.

Les travaux réalisés sur notre commune, consistent à installer les raccordements nécessaires à ce projet d'installation de méthaniseur.



Plan 3D du projet

Application Panneau Pocket

Les infos de ma commune avec l'application sur mon portable

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ

Disponible sur

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir" Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

GET IT ON



Recensement citoyen

Qui est recensé ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de :

- convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne, pour certaines mairies, sur le site <https://www.service-public.fr>.

Les pièces à fournir

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille

Et après ?

- 4 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur www.majdc.fr, afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.
- Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.
- A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	4 mois après votre recensement, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.
A 17-18 ans Jusqu'à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (bac, CAP, BEP), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

Plus d'informations sur :

- <http://www.majdc.fr>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>
- <https://www.defense.gouv.fr/jdc>
- Ou contactez votre [centre du service national](#).



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



Des bons résultats pour le tri des déchets sur le territoire du SICTOM Nord Allier!

Les habitudes de tri progressent dans l'Allier et sur le territoire du SICTOM Nord Allier. Les habitants du SICTOM Nord Allier trient efficacement leurs déchets ménagers.

Les performances y sont au-dessus de la moyenne nationale*, pour l'ensemble des communes adhérentes au SICTOM Nord Allier :

Quantités collectées produites par les habitants :

34 kg de verre/habitant/an
Évolution par rapport à 2019 :
+ 10,19 % ou + 3,11 kg/an/hab
Moyenne nationale : 30 kg/habitant/an

53,27 kg/an/hab d'Emballages Ménagers
Valorisables et papiers
Évolution par rapport à 2019 :
+ 4,52 ou + 2,30 kg/an/hab
Moyenne nationale : 49 kg/an/hab

226,80 kg/an/hab d'Ordures Ménagères
Évolution par rapport à 2019 :
- 42,35 kg/an/hab
Moyenne nationale : 255 kg/an/hab

Le tri préserve les ressources de la planète. Eh oui, nos déchets ont de la ressource!

Pensez-y, trie les pots, bocaux et bouteilles en verre...

Trier le verre est un geste simple et efficace

Vous ne le savez peut-être pas, mais il faudrait entre 3000 et 4000 ans pour que le verre se décompose seul dans la nature. Mais heureusement lorsqu'il est trié, il est recyclé à 100 % et permet des bénéfices multiples pour l'environnement!



Aujourd'hui, on peut encore faire mieux!

Encore trop de pots, bocaux et bouteilles en verre sont trouvés dans les poubelles d'ordures ménagères!

Ils finissent dans l'incinérateur de Bayet, c'est-à-dire dans le four. Pas évident de brûler ces déchets non incinérables!

Une bouteille jetée dans vos ordures ménagères ne rapporte rien, même pas de l'énergie, le verre ne brûle pas! Au contraire il coûte cher car le traitement des déchets par incinération est calculé au poids! Et le verre, c'est lourd (coûts de collecte, transport, incinération et TGAP).

De nombreuses raisons qui devraient nous inciter à tous trier le verre! Alors bougez, trie le verre!

Et rejoignez les points propres de votre commune: station d'épuration « Les Guénaudins », lotissement Le Plessis, place de l'Église et salle polyvalente.

Voilà, vous êtes prêts pour un meilleur avenir du verre?

Plus d'infos : www.verre-avenir.fr/



Pensez-y, les biodéchets se compostent...

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en du compost chez vous, qui servira d'engrais naturel de qualité et gratuit pour vos plantations! C'est simple et économique!

Les biodéchets sont des résidus composés de matières organiques (végétales, animales), qui dégradés par des organismes vivants (les décomposeurs ou détritvires) en présence d'air se transforme en compost.



Dans l'objectif de diminuer le poids et des ordures ménagères et de maîtriser les coûts liés à la collecte, au transport et à l'incinération, le SICTOM Nord Allier poursuit l'opération de mise à disposition de composteur à prix réduit aux usagers qui le souhaitent dans la limite de 2 composteurs par foyer : capacités de 300 litres (20€) ou 600 litres (30€).

Une distribution de compost tous les ans dans les déchèteries!

Tous les ans le SICTOM Nord Allier organise des distributions gratuites de compost dans les déchèteries, l'occasion pour les usagers du SICTOM Nord Allier de venir récupérer du compost mais aussi des informations et astuces pour le compostage et le jardinage au naturel.



Ce compost est issu des déchets verts apportés en déchèterie par les usagers et de la collecte des déchets verts. Les dates des distributions pour 2021 seront bientôt disponibles sur www.sictom-nordallier.fr,

Attention! Pensez à apporter votre contenant (seau, sac, poubelle ou petite remorque, une remorque maxi), votre pelle ou fourche et un justificatif de domicile.

Pensez-y, 100 % des emballages et des papiers se trient...

La collecte dans votre commune, les infos pratiques



Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune, c'est possible en un clic, grâce à un outil disponible sur www.sictomnordallier.fr

Sur la page d'accueil, le pictogramme gris du camion « la collecte des déchets » vous permet d'accéder à la page sur laquelle se trouve le bouton « Les déchets dans ma commune », une plateforme qui vous informera sur les jours et types de collecte dans votre rue, la déchèterie et le point tri les plus proches de chez vous.

Grâce à votre geste de tri ! Les bouteilles en verre redeviennent des bouteilles.

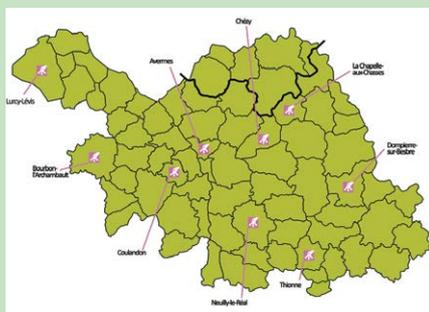




Les déchèteries: Pensez à y apporter les déchets toxiques et/ou encombrants

Celle de Coulandon est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

Les déchets à apporter sont les déchets dangereux et/ou volumineux (produits chimiques, électroménager, encombrants...), pour lesquels un traitement et/ou une collecte spécifique doivent être mis en place.



Précautions à prendre

Lorsque vous apportez des produits: peintures, solvants, phytosanitaires, etc., veillez à ne pas les transporter en vrac dans un sac. Certains flacons peuvent être mal fermés et s'ils ne sont pas totalement vides, les produits peuvent se mélanger et entraîner une réaction chimique de type incendie ou explosion, non sans conséquence pour les usagers et les agents de la collectivité.

Soyez attentifs aux déchets que vous transportez et déposez-les en déchèterie à l'endroit indiqué, il en va de la sécurité de tous.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.sictomnordallier.fr ou sur la page Facebook « SICTOM Nord Allier ».



*Source: Enquête nationale ADEME 2017



Rappel point tri

Vous trouverez en mairie des bacs pour les bouchons en plastique, pour les radiographies inutiles, pour les piles.

Les Bressollois disposent de **3 points tri** où peuvent être déposés le verre, les papiers et cartonnets, et les flacons en plastique, tétra-brik et boîtes de conserve:

- un premier, en contre-bas de l'église comportant également une benne pour les vêtements.
- un deuxième à Longvé, près de la station d'épuration
- un troisième, dont les conteneurs sont enterrés, à l'entrée du lotissement du Plessis



Direction de publication:
René MARTIN et la commission Communication

Rédaction:
Le secrétariat, la commission communication, les associations, les écoles

Crédits photographiques:
Les associations bressolloises, les enseignants, la commune, la LPO AuRA, Alba photographie, Moulins Communauté, l'Office du tourisme de Moulins et sa région, la DDT, l'épicerie 4 Ailes

Maquette & Impression:
ALPHA NUMÉRIQ

Moulins **IMPRIM'VERT**® 2020-6324



Balade autour de
Bressolles

